

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la zone de projet à défricher	0,4 ha
Superficie du massif boisé (plateau de la Garde-Adhemar)	120 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse	Coordonnées géographiques¹
Quartier Les Montjars, rue du Romarin 26700 La Garde-Adhemar	Long. <u>04</u> ° <u>45</u> ' <u>33</u> " E Lat. <u>44</u> ° <u>23</u> ' <u>58</u> " N
Parcelles n° 1786 et 1787 Section C	<i>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</i>
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Communes traversées :
	<div style="border: 1px solid black; height: 40px;"></div>

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement précède le projet de viabilisation d'un lotissement de 3 lots et de 2 terrains à bâtir.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Aucun, terrain attenant à l'habitation du propriétaire et encerclé par des habitations et des infrastructures.
Parc arboré entretenu, avec des zones clairsemées et zones de végétation plus denses, composées par des chênes verts naturels et des arbres plantés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Carte communale du village, terrain en zone constructible.
Le PLU est en cours d'approbation.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans l'emprise d'une ZNIEFF, bien que plusieurs soient repertoriées sur la commune.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument historique «église romane Saint-Michel» La zone à défricher se situe à 700 m de l'église,mais n'est à priori pas visible depuis l'église. Proximité de la ligne de crête face à la plaine de Pierrelatte. Zone soumise à instruction par les Architectes des Bâtiments de France.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage se situe dans la plaine alluviale et ses périmètres de protection n'englobent pas le plateau.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors, mais en limite du site inscrit « VILLAGE DE LA GARDE ADHEMAR ».
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 4 km : FR 8201676 : Sables du tricastin à 5 km : FR 8201677 : Milieux alluviaux du Rhône aval.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eglise Saint-Michel classée en monument historique, mais pas au patrimoine mondial de l'UNESCO.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arbres abattus seront stockés sur le site, avant d'être utilisés par le propriétaire (bois de chauffe).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effets exclusivement au droit du site. Les abattages et la circulation vont induire des dégradations et des perturbations sur le milieu et les espèces présentes (perte du caractère boisé, piétinement, etc.). La végétation sera conservée en dehors des accès et des zones prévues pour les constructions. Le projet ne devrait toutefois pas altérer les continuités écologiques.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet reste de faible ampleur, est attenant à l'habitation du propriétaire (parc arboré de l'habitation) et est enclavé au milieu de zones urbaines. Il se situe en dehors des périmètres des zones énumérées au 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement de chênes verts au sein d'un parc arboré pour viabiliser des terrains de 0,4 ha.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les opérations nécessaires au défrichement entraînent des émanations sonores (circulation, outils motorisés, etc...) temporaires et diurnes.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les lotissements et habitations attenants sont de légères sources de bruit.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les engins motorisés nécessaires au défrichement peuvent dégager des odeurs. Ces dégagements auront une faible portée et resteront temporaires.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet pour le défrichement.
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones urbanisées alentours disposent d'installations d'éclairage public.	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Une autorisation de défrichement a été délivrée sur une parcelle voisine pour la viabilisation d'un lotissement communal, sur une superficie de 1ha. Les incidences temporaires (bruit, émissions...) ne sont pas cumulables du fait du décalage des travaux. Les effets permanents, liés au défrichement de parcelles boisées se cumuleront (perte du caractère boisé des parcelles). Des dispositions ont été et seront prises pour conserver un maximum d'arbres de haute tige.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement envisagé porte sur une surface restreinte.

La parcelle boisée à défricher est attenante à l'habitation principale du propriétaire (parc arboré autour de l'habitation), et constitue, avec la parcelle défrichée pour le lotissement communal, un espace naturel enclavé au sein des zones résidentielles du village de La Garde-Adhémar.

La parcelle à défricher reste dans la continuité des zones résidentielles existantes et ne portera pas atteinte aux espaces naturels du plateau retrouvés plus à l'est, qui sont nettement moins exposés aux dérangements liés à ces zones urbaines. Le défrichement sera raisonné, de manière à conserver un nombre suffisant d'arbres de haute-tige, pour garantir l'intégration paysagère des aménagements envisagés et pour leur apporter un cadre plaisant.

Il ne semble donc pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact, au regard de son ampleur et de sa localisation et de son utilisation actuelle.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartographies des enjeux environnementaux et fiche synthétique communale Photographies aériennes de la zone de projet et de ses environs proches et lointains

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

la grande Adhémar

le,

8 juillet 2012.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. J. J.', written over a horizontal line.

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE
ETUDE D'IMPACT

PROJET : Défrichement d'une parcelle boisée de 0,4 ha en vue de la viabilisation d'un terrain sur la
commune de La-Garde-Adhémar

MAITRE D'OUVRAGE : M DADOUN Clément

LISTE DES FICHIERS JOINTS au Formulaire CERFA 14734*01

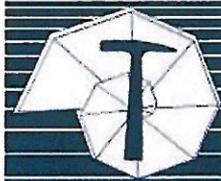
- Plan de situation sur fond IGN au 25 000ème
- Extrait de plan cadastral
- Photo aérienne du massif boisé et de la zone de projet
- Photo aérienne de la zone de projet
- Photo aérienne de la zone de projet et de ses environs
- Fiche multicommunale synthétique
- Photo aérienne de la zone de projet et des zones d'intérêt spécifique
- Cartographie des sites Natura 2000
- Planches photographiques



PLAN DE SITUATION

extrait de la carte IGN 3039ET "VALREAS" au 1/25 000

**Projet de défrichement d'un terrain de 0,4ha
M. DADOUN**

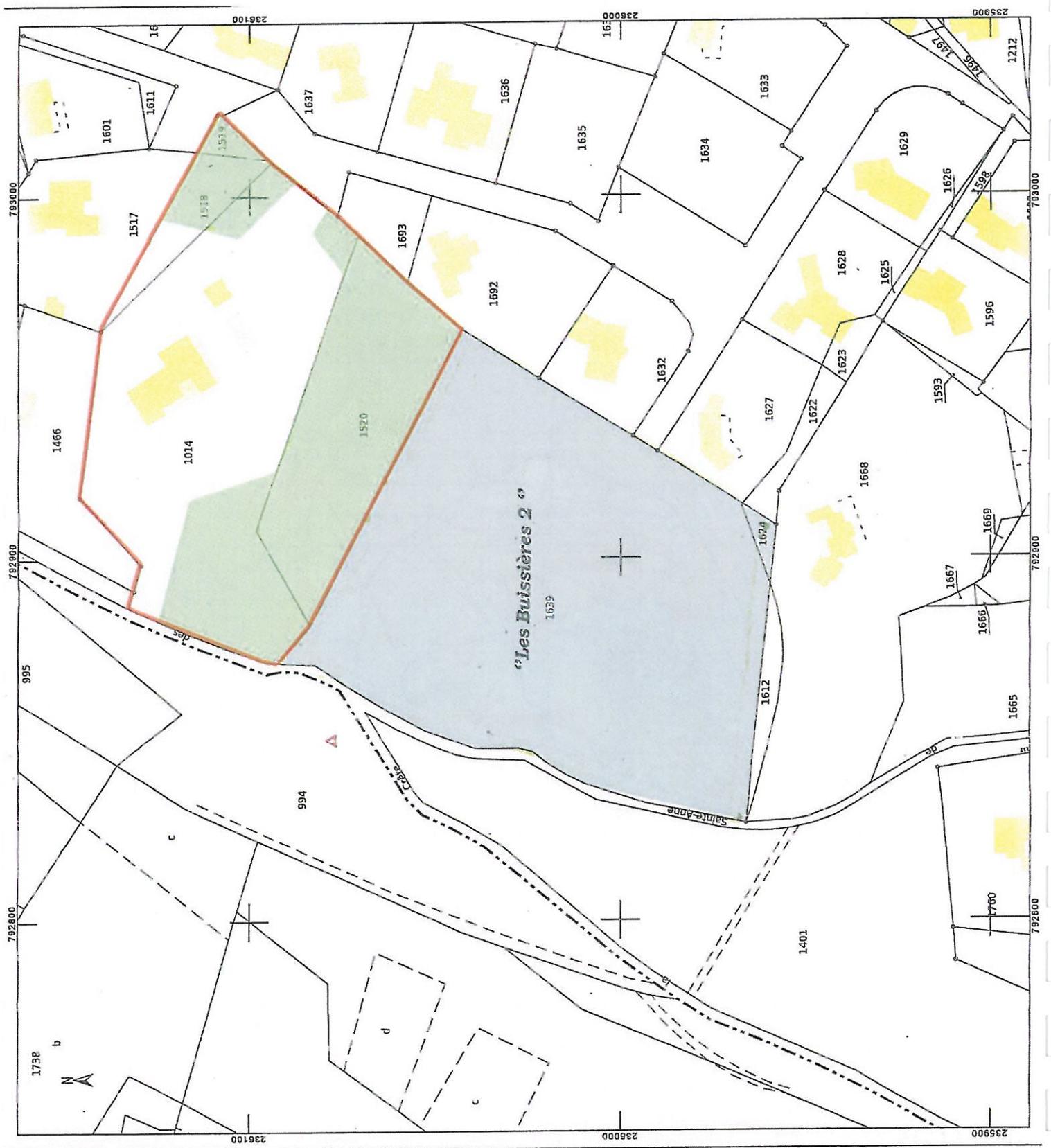


HYDROC
GÉOLOGIE
ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

- Parcelles de M. DADOUN
- Projet de M. DADOUN
- Projet de lotissement communal

Département : DRÔME	Commune : LA GARDE ADHEMAR
Section : OC	
Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/1000	
Date d'édition : 17/06/2009 (fuseau horaire de Paris)	
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : la Drôme 15 avenue de Romans BP 2116 26021 VALENCE CEDEX tél. 04-75-79-50-16 -fax 04-75-79-51-11 cdif.drome@dgi.finances.gouv.fr	
Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique	

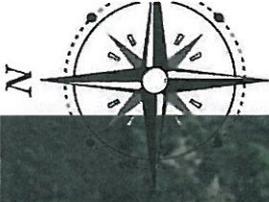


La Garde Adhémar

zone boisée 1,2 km²



Photo aérienne du massif boisé et de la zone de rriet



PROJET DE M. DADOUN

Lotissement A - B - C

Parcelles à bâtir D - E

Photo aérienne de la zone de projet
fond géoportail

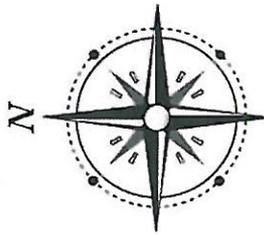
Lotissement communal

0 30 m





Photographie aérienne de la zone de projet et de ses environs
fond géoportail





ZNIEFF II n° 2601 : Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales

ZNIEFF I n° 26010008 : Canal de Donzère-Mondragon et aéroport de Pierrelatte

SITE INSCRIT :
VILLAGE DE LA-GARDE-ADHEMAR

Zones de projet

ZNIEFF I n° 26000019 : Plateau du Trevel

0 0.3 km

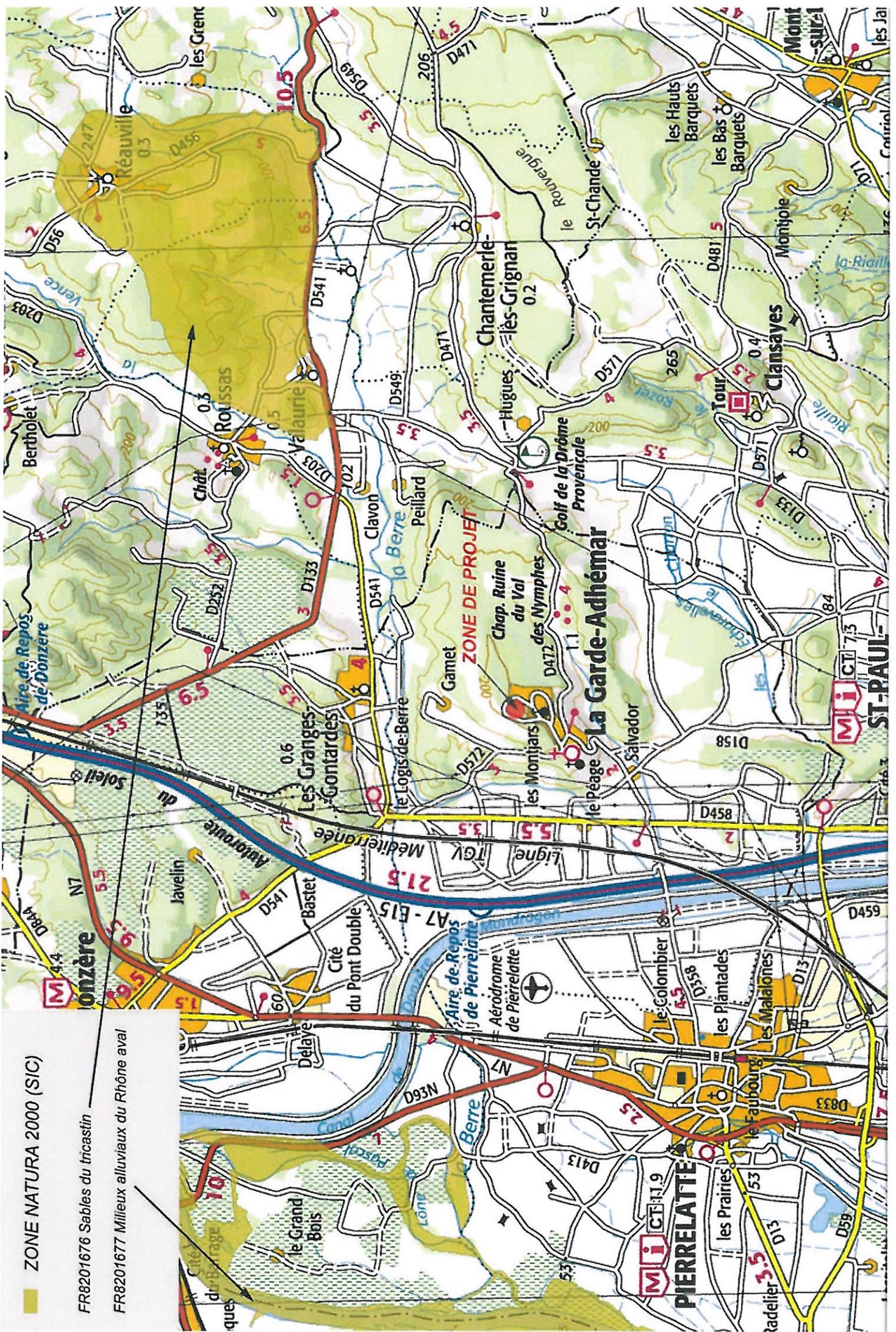
Photo aérienne de la zone de projet et des zones d'intérêt spécifique

source DREAL - CARMEN

ZONE NATURA 2000 (SIC)

FR8201676 Sables du tricastin

FR8201677 Milieux alluviaux du Rhône aval



1000 m

CARTOGRAPHIE DES SITES NATURA 2000

enume réannortail



Fiche multicommunale synthétique

INSEE	COMMUNE	POPULATION	SUPERFICIE
26138	LA GARDE-ADHEMAR	1138 hab	2773 hectares

AMENAGEMENT URBANISME - Planification

DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT

- aucune DTA sur ce territoire -

LOI MONTAGNE

- aucune loi montagne sur ce territoire -

PLAN LOCAL D'URBANISME

26138 Plan local d'urbanisme en élaboration Dernière approbation :

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

- aucun SCoT sur ce territoire -

ZONES DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

- aucun ZONES DE DEVELOPPEMENT EOLIEN sur ce territoire -

NATURE, PAYSAGE, BIODIVERSITE - Inventaire, nature, biodiversité

INVENTAIRE REGIONAL DES TOURBIERES

- aucune tourbière sur ce territoire -

ZNIEFF (rénovées) - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de la région Rhône-Alpes

- ZNIEFF de type 1

26000019	Plateau du Trevet	69.10 ha
26000039	Bois de la Fayette	69.34 ha
26010008	Canal de Donzère-Mondragon et aérodrome de Pierrelatte	580.33 ha

- ZNIEFF de type 2

2601	Ensemble fonctionnel forme par le moyen-rhone et ses annexes fluviales	23866.03 ha
------	--	-------------

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

26CREncI0141	Berre T5 (LA GARDE-ADHEMAR[0.17%])	45.58 ha
26CREncI0142	Berre T6 (LA GARDE-ADHEMAR[0.13%])	4.89 ha
26CREnmt0011	Les Fréresses (LA GARDE-ADHEMAR[0.00%])	0.53 ha
26CREnmt0013	Contre canal Donzère-Mondragon (LA GARDE-ADHEMAR[0.09%])	6.01 ha
26CREnmt0014	Contre canal Donzère-Mondragon (Usine Tricastin)	9.51 ha

(LA GARDE-ADHEMAR[0.13%])

26SOBENV0049 Petite et grande plaine

47.82 ha

(LA GARDE-ADHEMAR[0.45%])

INVENTAIRE DES ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux)

- aucune ZICO sur ce territoire -

NATURE, PAYSAGE, BIODIVERSITE - Inventaire, paysages

INVENTAIRE DES PARCS ET JARDINS

26-05 jardin des herbes (surface : 3 000 hectares)

INVENTAIRE DES UNITES PAYSAGERES

260-D-Ar	Vallée du Rhône en aval de Loriol	52463 ha
263-D	Agglomération de Pierrelatte	678 ha
270-D	Pays de Grignan, Tricastin et Nyons	48495 ha

NATURE, PAYSAGE, BIODIVERSITE - Zonages nature

INVENTAIRE DES ARRETES DE BIOTOPE

- aucun arrêté de biotope sur ce territoire -

NATURA 2000

- **SITES D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE (Directive Habitats)**
- aucun site d'importance communautaire sur ce territoire -
- **ZONES DE PROTECTION SPECIALE (Directive Oiseaux)**
- aucune zone de protection spéciale sur ce territoire -

PARCS NATIONAUX

Référence de la servitude : articles L 331.1 et suivants du code de l'environnement

- aucun parc national sur ce territoire -

PARCS NATURELS REGIONAUX

- aucun parc naturel régional sur ce territoire -

RESERVES NATURELLES REGIONALES

- aucune réserve naturelle régionale sur ce territoire -

RESERVES NATURELLES

- aucune réserve naturelle sur ce territoire -

ZONES DE PROTECTION AU TITRE DE LA LOI DE 1976

- aucune zone de protection sur ce territoire -

ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE DECOULANT DE LA CONVENTION DE RAMSAR

- aucune zone RAMSAR sur ce territoire -

NATURE, PAYSAGE, BIODIVERSITE - Zonages paysages

OPERATION GRAND SITE

- aucune OGS sur ce territoire -

SECTEURS SAUVEGARDES

- aucune secteur sauvegardé sur ce territoire -

SITES CLASSES

SC055	PIERRE À SACRIFICES	0.00 ha
(LA GARDE-ADHEMAR[3.85%])		

SITES INSCRITS

SI244	VILLAGE DE LA-GARDE-ADHEMAR	418.67 ha
(LA GARDE-ADHEMAR[15.03%])		

ZONES DE PROTECTION

- aucune zone de protection sur ce territoire -

EAU

CONTRATS DE RIVIERE

- aucun contrat de rivière sur ce territoire -

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

- aucun SAGE sur ce territoire -

ZONES SENSIBLES A L'EUTROPHISATION

- aucun zone sensible sur ce territoire -

ZONES VULNERABLES AUX NITRATES DEFINIES EN 2007

- aucun zone vulnérable sur ce territoire -

INDUSTRIE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR L'ENVIRONNEMENT

103.101	Gel'pam	Autres industries agro-alimentaires
---------	---------	-------------------------------------

Département :
DRÔME

Commune :
LA BAUME DE TRANSIT

Section : G
Feuille : 000 G 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 11/06/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

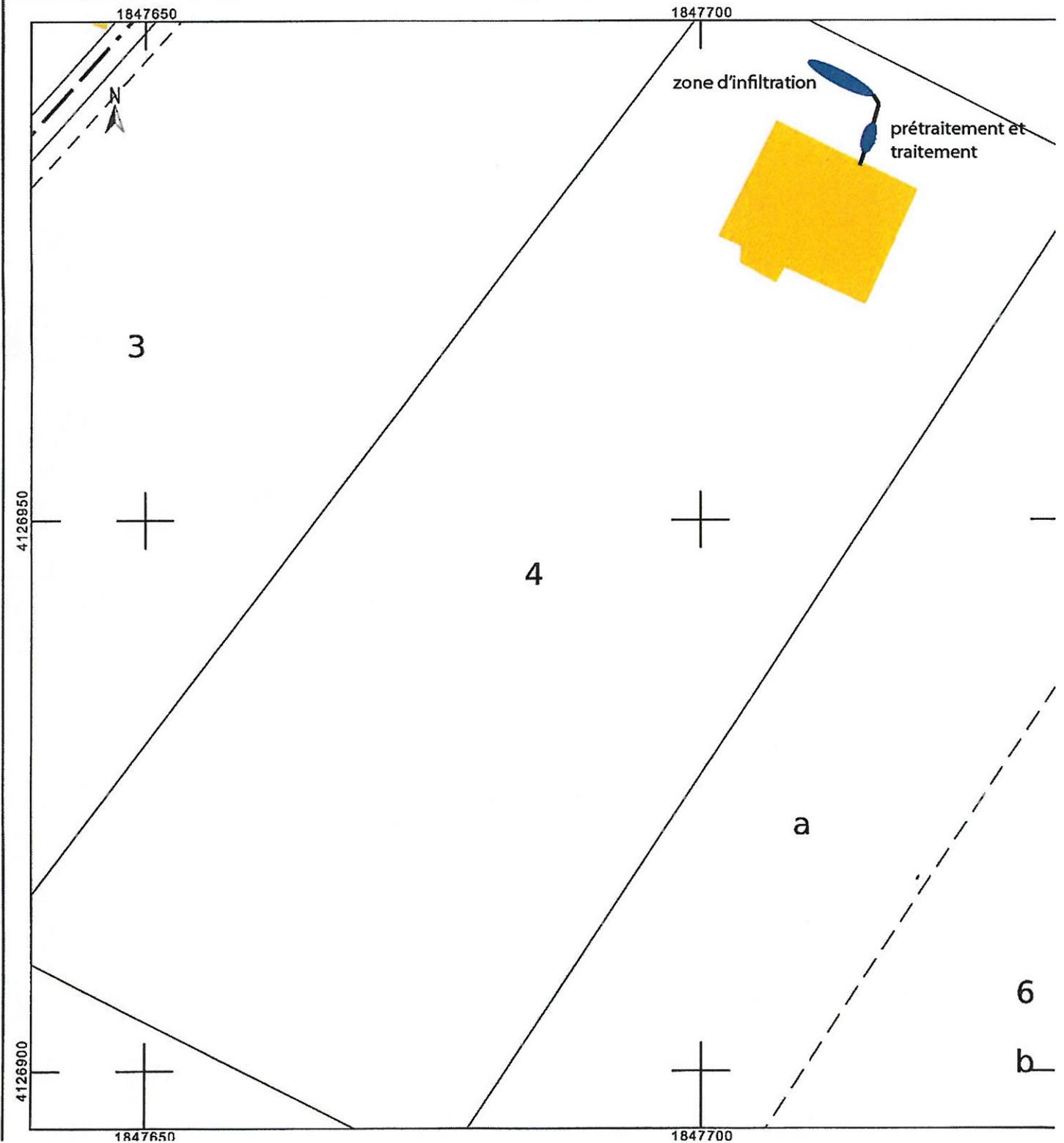
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
la Drome

15 avenue de Romans 26021
26021 VALENCE CEDEX
tel. 04-75-79-50-16 - fax 04-75-79-51-11
cdif.drome@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Ph1 : Vue sur la parcelle A, en direction du sud-est, en limite avec l'habitation du propriétaire.
Zone régulièrement entretenue, sans arbustes et avec des chênes verts clairsemés



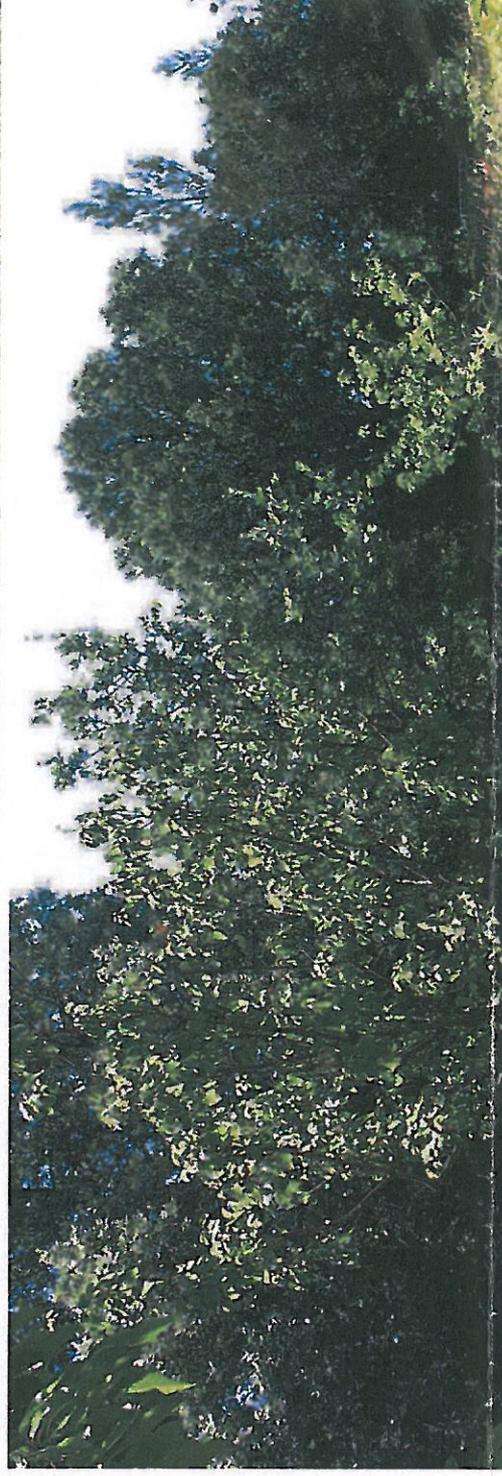
Ph2 : Vue sur la parcelle B, en direction du sud-ouest.
Zone régulièrement entretenue, sans strate arbustive. Les chênes sont un peu plus denses que sur la photo 1.

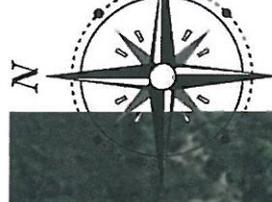


Ph4 : Vue sur la parcelle E, en direction du nord-est depuis la clairière.
L'angle est occupé par des chênes verts plus densément répartis.
Arbres fruitiers d'ornement dans la clairière.



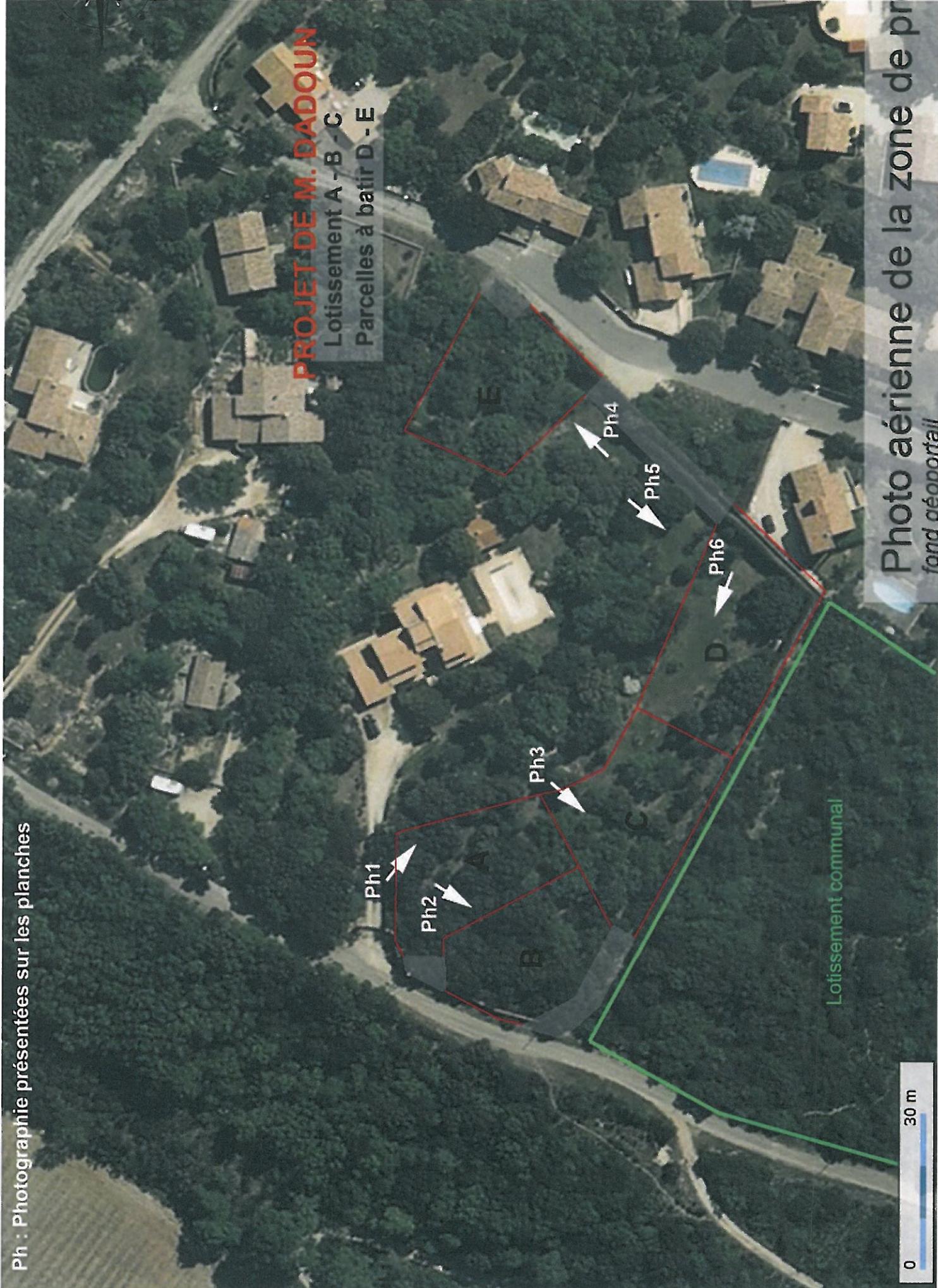
Ph5 : Vue sur la parcelle D, depuis la clairière, en direction du sud-ouest.
Strate herbacée et arbres fruitiers d'ornement.





Ph : Photographie présentées sur les planches

PROJET DE M. DADOUN
Lotissement A - B - C
Parcelles à bâtir D - E



Lotissement communal

Photo aérienne de la zone de projet
fond géoportail



